Document generated on 08/08/2025 4:16 p.m.

Nouvelles pratiques sociales

Un engagement social pour l'avenir des sourds !
Entrevue avec André et Claudette Bélanger, famille d'accueil sourde

Micheline Vallières

Volume 6, Number 1, Spring 1993

La surdité

URI: https://id.erudit.org/iderudit/301202ar
DOI: https://doi.org/10.7202/301202ar

See table of contents

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)
1703-9312 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Vallières, M. (1993). Un engagement social pour l'avenir des sourds ! Entrevue avec André et Claudette Bélanger, famille d'accueil sourde. *Nouvelles pratiques sociales*, *6*(1), 121–130. https://doi.org/10.7202/301202ar

Article abstract

Récit sous forme d'entrevue avec deux adultes sourds, famille d'accueil au CSSMM depuis plus de dix années. André et Claudette Bélanger ont accepté de nous faire part de leurs expériences et réflexions émergeant de leur vécu comme famille d'accueil auprès d'adolescents puis d'enfants sourds. Ce vécu est intimement lié à leur propre trajectoire comme adulte sourd ; c'est pourquoi nous avons fait un saut dans le Québec des années 50 et 60, à l'époque des institutions pour enfants sourds à Montréal. Nous avons alors retrouvé là, les racines plus profondes des engagements d'André et Claudette envers la langue gestuelle québécoise, leur communauté et le désir que les enfants sourds assurent la continuité de cet héritage dans l'avenir.

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université du Québec, 1993

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Un engagement social pour l'avenir des sourds ! Entrevue avec André et Claudette Bélanger, famille d'accueil sourde

Micheline VALLIÈRES
Travailleuse sociale
Institut Raymond-Dewar

Récit sous forme d'entrevue avec deux adultes sourds, famille d'accueil au CSSMM depuis plus de dix années. André et Claudette Bélanger ont accepté de nous faire part de leurs expériences et réflexions émergeant de leur vécu comme famille d'accueil auprès d'adolescents puis d'enfants sourds. Ce vécu est intimement lié à leur propre trajectoire comme adulte sourd ; c'est pourquoi nous avons fait un saut dans le Québec des années 50 et 60, à l'époque des institutions pour enfants sourds à Montréal. Nous avons alors retrouvé là, les racines plus profondes des engagements d'André et Claudette envers la langue gestuelle québécoise, leur communauté et le désir que les enfants sourds assurent la continuité de cet héritage dans l'avenir.

André et Claudette Bélanger sont famille d'accueil pour le CSSMM depuis plus de dix ans. Ils reçoivent des enfants sourds qui doivent être hébergés à Montréal pour fréquenter une école spécialisée en l'absence de telles ressources dans leur région. Le début de leur expérience comme famille d'accueil

correspond à la fermeture des pensionnats pour sourds par le ministère des Affaires sociales et les nouvelles orientations de « normalisation » par le ministère d'Éducation. Ils ont accepté de livrer ici le récit de leur expérience en tant qu'adultes sourds auprès d'adolescents puis d'enfants sourds. Cette expérience est intimement liée à leur vécu comme sourd ; c'est pourquoi ils nous feront part de leur propre trajectoire s'amorçant dans leurs familles, puis dans les institutions des « sourd-muets ». Finalement, ils nous parlent de leur insertion à la société québécoise entendante. Ce récit a aussi permis de comparer la trajectoire de deux générations de sourds dans des contextes sociohistoriques différents. André et Claudette ont partagé avec nous le fruit de leurs réflexions à ce sujet.

Micheline Vallières – *Pourriez-vous retracer pour nous votre histoire comme personne sourde ?*

Claudette Bélanger – Je suis née en 1943. Ma famille est entendante : j'ai trois sœurs et un frère ; ma mère est francophone et mon père anglophone. Vers 2-3 ans, ma surdité est dépistée par mes parents. Comme nous habitions Montréal, ma mère se rappelait avoir déjà vu des groupes de sourds « signer »[1], alors qu'elle passait avec moi sur la rue Saint-Laurent près du 7400. Elle n'a qu'une idée : me faire accepter à cette école pour que je puisse apprendre comme les autres enfants sourds qu'elle a vus ! Elle se dit que sa fille doit y aller. Elle cherche alors à s'informer sur les possibilités d'admission à cette école. Elle apprend que cette institution est réservée aux garçons ; elle doit réorienter ses recherches ailleurs ! Ses recherches la conduiront à l'école Mackay, école anglophone pour enfants sourds. J'y entrerai à l'âge de cinq ans, en 1948.

M. V. – *Est-ce que ce fut difficile pour vous de vous séparer de votre famille ?*

C. Bélanger – Ce qui fut le plus difficile au début c'était de se retrouver dans un milieu où l'on communiquait par signes, et en anglais en plus, sans rien y comprendre. Alors, à un moment donné à l'école, ils ont proposé à ma mère de me garder deux semaines pour « forcer cet apprentissage intensif de la communication ». Lorsque je partirai, au bout de deux semaines, je tendrai les bras à ma mère en lui disant « maman » et je repartirai toute heureuse avec mon bagage à la main. Je crois que ma mère en fut très émue ! Mais ce qui est demeuré difficile par la suite, c'était de baigner dans un milieu anglophone alors que chez moi c'était francophone. Mon père était anglophone mais s'adressait peu à moi. Cela ralentissait mes apprentissages. On proposa donc à ma mère de m'orienter dans une école francophone. J'étais restée une

1. « Signer » : « parler en signes » pour le sourd qui communique en langue gestuelle.

année à cette école. Ma mère se dirigea vers le 3725 St-Denis, à l'Institution des sourdes-muettes. Elle demande à m'y inscrire. J'avais maintenant six ans. On lui refuse. Cette école n'accepte les filles qu'à partir de l'âge de huit ou neuf ans. Elle insiste, on lui refuse toujours. Elle repart déçue et en colère, je crois. Elle recommunique avec l'école et demande une rencontre avec la directrice. À cette rencontre, on lui refuse toujours. Elle obtiendra finalement gain de cause en menaçant de maintenir sa fille à l'école protestante (Mackay) même après huit ans ! C'est « maintenant ou jamais » a-t-elle dit à la sœur directrice ! Je suis donc entrée à l'Institution des sourdes et muettes catholique, à l'âge de six ans.

M. V. – *Votre mère était très combative ! Elle semblait même avoir une vision assez d'avant-garde pour l'époque ?*

C. Bélanger – Oui ! Je crois qu'il était très important pour ma mère que, malgré ma surdité, je puisse apprendre et plus tard avoir un métier. En fin de compte, l'année suivant mon entrée à cette école, les sœurs ont ouvert une classe pour les plus jeunes. Mais auparavant, le passage à cette école ne se fera pas sans heurts. D'abord, je suis frappée par l'austérité de ce milieu. Les sœurs sont habillées de noir, les murs sont grisâtres et aucune affiche de couleur ne décore l'environnement. Cela contraste vivement avec mon ancienne école qui était très gaie et colorée. J'en suis même effrayée ! De plus, je suis impressionnée par la grandeur des autres filles. Je veux retourner à mon ancienne école ! Mais j'y demeurerai jusqu'à l'âge de 18 ans, en 1961. La fin de semaine et pendant les congés scolaires, je retourne à la maison. Lorsque je retournais chez moi la fin de semaine, ma mère m'enseignait le français et ne perdait pas une occasion de communiquer avec moi. Mais c'était tout de même difficile, car toute ma famille communiquait ensemble oralement et en anglais. Alors je me sentais isolée malgré tout.

M. V. – *Qu'est-ce que vous avez retiré de cette expérience à l'Institution pour sourdes, malgré tout ?*

C. Bélanger – Je me rappelle surtout avoir appris la religion à l'école ; le français aussi, mais très peu les autres matières. Cela était même trop axé sur la religion. J'aurais voulu continuer à apprendre, mais on m'a donné mon congé de l'école. C'était terminé.

M. V. – *Mais au plan de la communication en signes, comment cela se passait-il ?*

C. Bélanger – Malgré le fait qu'il était interdit de « signer » entre élèves et que nous étions obligées de parler oralement sous peine de corrections, je trouverai de plus en plus difficile le retour dans ma famille, les fins de semaine. Je suis coupée de toute communication en signes. La communication est plus

facile avec ma mère, parce qu'elle parle français, mais plus ardue avec les autres membres de ma famille qui conversent surtout en anglais. C'est donc de plus en plus à reculons que je retourne chez mes parents la fin de semaine. J'ai hâte de retourner à l'Institution. Car même s'il était interdit de « signer », il était possible de communiquer en signes dans la cour de récréation ou à la cachette sous les pupitres dans la classe. Je quitte donc l'institution avec une 9e année, mais aucun enseignement professionnel qui permet de trouver un travail. Ma mère en est abasourdie ! Avoir passé tout ce temps à l'école et ne pas avoir de métier, même pas la dactylo pour pouvoir être secrétaire ! Je trouverai d'abord un travail d'entretien dans un hôpital et, par la suite, je quitte ce travail car les heures de travail le soir et la fin de semaine me coupent de toute vie sociale avec la communauté sourde. Les fins de semaine sont primordiales, car elles permettent la rencontre avec d'autres sourds. Je trouverai un autre travail dans le montage de télévision. En 1968, à la suite de mon mariage avec André, je pars pour Québec, car il y avait un emploi. C'est là que débute notre histoire à tous les deux comme couple sourd.

M. V. – *André, est-ce que votre cheminement comme garçon sourd, sera le même ?*

André Bélanger – Non, pas tout à fait. D'abord, ma famille habitait un petit village en banlieue de Québec, Vanier. Comme il n'y avait pas d'école pour enfants sourds à Québec (l'école Charlesbourg ouvrira ses portes en 1961 seulement) je devrai entrer au pensionnat pour enfants sourds à Montréal. J'entre donc au collège (le 7400) à huit ans. C'est en 1948. Je me rappelle avoir voyagé sept heures pour arriver à l'Institut des sourds de Montréal. J'y arrive avec ma valise et je ne reviendrai chez moi qu'au premier long congé scolaire, à Noël. Avant d'entrer à l'Institut, je n'avais jamais vu de sourds de ma vie ! Je suis le benjamin d'une famille entendante : deux garçons et cinq filles. J'avais peu de liens avec eux, vu mon jeune âge. Au tout début, je m'ennuierai de ma famille, mais pas longtemps. Je découvrirai le plaisir de communiquer en signes avec les pairs et, bientôt, c'est de mon séjour à l'Institut dont je m'ennuierai, lorsque je serai chez moi. J'y resterai jusqu'à l'âge de 19 ans. Je me rappelle surtout que comme je m'ennuyais chez moi, je sortais dehors et me mêlais aux bandes d'entendants. Jusqu'à l'âge de 16 ans, j'ai mené cette vie de petit délinquant à me battre avec les entendants et à les suivre dans leurs petits larcins. Jusqu'à ce que mon frère me surprenne et m'explique ce qui m'attendait si je poursuivais. La prison, peut-être. Alors, j'ai changé de gang ! Pour moi, ce qui importait c'était d'être en contact. Je me rapprochai alors d'un cousin qui était dans l'armée et, vers 17-18 ans, je demeurerai plus souvent à Montréal avec les sourds.

M. V. – *Parlez-nous de votre séjour à l'Institut et de ce que vous y avez appris...*

A. Bélanger – Je me rappelle que j'étais très fort en mathématiques et dans les autres matières, mais faible en français. C'est l'inverse de l'Institution des filles. Il y avait trop d'élèves dans la classe ; le professeur ne pouvait prendre le temps d'expliquer à chacun. Par contre, j'ai beaucoup investi dans le sport. J'ai même gagné le championnat quatre années de suite dans toutes disciplines y incluant l'athlétisme. Avec mon diplôme de 10e année général en poche et ma compétence d'expert dans les activités physiques, je décide d'aller offrir mes services comme professeur d'éducation physique à la nouvelle école (Charlesbourg) qui doit ouvrir ses portes à Québec, l'année suivante. Le directeur me refuse ! J'insiste en démontrant mes compétences (médailles sportives). Je m'y reprendrai à quelques reprises. Celui-ci m'explique finalement que c'est parce que je suis sourd. Il trouve des excuses à l'effet qu'un sourd ne pourra faire le travail ; il cherche un entendant. On me préfèrera un entendant qui ne connaît pas les signes et qui mettra cinq années à les acquérir aux dépens des enfants sourds qui fréquenteront l'école. Alors que moi, comme sourd, j'avais déjà tout ce qu'il fallait pour communiquer avec les enfants sourds et les impliquer dans un travail, les motiver dans cette discipline. Ce fut une grande frustration pour moi. Je n'y ai vu là qu'injustices et mensonges. Mon papier de l'Institution des sourds ne valait rien et de plus on reniait mes grandes habiletés et compétences acquises au Collège pour faire ce travail !

M. V. – *Comment vous êtes-vous remis de cette discrimination ?*

A. Bélanger – N'ayant plus aucun recours, j'ai cherché un autre travail. J'ai travaillé d'abord dans la construction. Du moins, là, ma force et mon habileté physiques étaient reconnues ! Après un contrat de quatre mois, on ne m'a pas réengagé, car la priorité était alors aux hommes mariés. En avril 1962, j'ai obtenu un poste au gouvernement du Québec, comme commis aux Affaires sociales. J'y resterai huit années à Québec avant mon transfert à Montréal, en 1971.

M. V. – *Comment est-ce que vous vous êtes rencontrés puisque vous fréquentiez chacun une institution non mixte ?*

A. Bélanger – Nous nous sommes rencontrés plus tard. Moi, je demeurais et travaillais à Québec, mais il y avait peu de filles sourdes à Québec. Alors je venais au Centre de loisirs, à Montréal, la fin de semaine. C'est là qu'on s'est rencontrés, dans les fêtes de sourds. On s'est mariés et Claudette est venue s'établir à Québec avec moi.

C. Bélanger – Moi, je m'y sentirai très isolée. Je ne connaissais personne. De plus, il y avait peu de sourds et les différences culturelles étaient marquantes : leurs signes étaient lents et j'avais peu d'intérêts à les fréquenter.

Plus tard, la communauté sourde de Québec augmentera. Je gagnerai André à demander son transfert pour Montréal, pour être davantage en contact avec d'autres sourds.

M. V. – *Cette implication avec la communauté sourde est donc très marquante dans votre vie ?*

A. Bélanger – Oui, énormément. C'est pourquoi nous avons cherché à nous y rapprocher. C'est comme notre vraie famille surtout quand il y a des fêtes ! En plus, je me suis beaucoup impliqué dans l'organisation des activités et la mise sur pied d'organismes. J'ai été quatre années au conseil d'administration du Centre de loisirs des sourds, six années à la Fédération sportive des sourds et huit années au conseil d'administration de l'Association des adultes sourds de Montréal (AAPA). Puis j'arrêterai, pour m'impliquer plus à fond dans ma responsabilité de famille d'accueil auprès de jeunes sourds. Il fallait être deux le soir à la maison. Je continuerai malgré tout de participer aux fêtes.

M. V. – *Comment avez-vous débuté votre expérience comme famille d'accueil ?*

C. Bélanger – Après 14 ans de vie commune, sans enfant, nous sommes devenus « famille pour adolescents sourds ». Ce fut un concours de circonstances. C'était en 1982. L'Institution des sourds de Montréal (ISM) perdait son mandat d'hébergement des jeunes sourds scolarisés à Montréal mais originaires des autres régions. Le responsable du service social cherchait alors des familles sourdes en mesure d'assumer de telles responsabilités en l'absence de familles d'accueil entendantes capables de communiquer en signes avec les enfants. Cette demande nous a d'abord surpris, car nous n'y avions jamais pensé auparavant. Mais devant l'insistance du responsable et notre sensibilité aux besoins des enfants sourds à communiquer en signes, nous avons accepté. Nous étions aussi préoccupés par la nouvelle école secondaire pour les adolescents sourds : les professeurs éprouvaient des difficultés à communiquer en signes. Nous avions assisté à une conférence à la polyvalente Lucien-Pagé qui nous avait sensibilisés aux problèmes rencontrés par les adolescents sourds. Notre peine à constater les difficultés rencontrées par les jeunes sourds qui mettaient en jeu leur avenir nous incita à nous engager. Peut-être notre apport comme famille d'accueil serait-il positif pour l'avenir des enfants ?

A. Bélanger – Nous avions néammoins certaines appréhensions face à cet engagement. Nous savions que les enfants, en plus d'être confrontés à la surdité étaient aussi touchés par les problèmes de séparation de leurs parents ou à l'âge de l'adolescence rencontraient des problèmes de consommation de drogue, entre autres. Nous avons alors posé notre limite comme famille d'accueil : nous nous sentions capable de relever le défi auprès d'enfants ou

d'adolescents confrontés à certaines difficultés sociales, mais non à des enfants avec des limites intellectuelles importantes ou de graves problèmes sociaux.

M. V. – *Quelles ont été vos premières expériences ? Est-ce que cela s'est bien passé ?*

C. Bélanger – Dès le début, le vécu avec les adolescents sourds a été spontanément positif. Le mode de communication par signes nous reliait directement. Nous avons par contre été confrontés à un problème de communication qui nous a pris par surprise. Les jeunes demandaient à communiquer en « français signé[2] », parce que c'était le mode de communication utilisé à l'école. Mais ce n'était pas notre langue naturelle de communication. Nous n'arrivions pas à nous faire comprendre et vice versa ! Cela a suscité entre nous des discussions d'éthique : comment nous positionner ? Puis, au fur et à mesure que les adolescents furent initiés au langage gestuel, ils ont compris rapidement que cela était préférable pour communiquer entre nous et beaucoup plus efficace.

M. V. – *Est-ce que vous avez connu d'autres types d'expériences ?*

A. Bélanger – Oui, et nous avons eu très vite la confirmation de l'importance de cette langue pour les enfants sourds. Notre deuxième jeune fut un adolescent sourd de 16 ans qui avait été scolarisé et éduqué en « oralisme[3] » seulement. Il éprouvait des problèmes à l'école et au plan social. À notre contact, il a appris la langue des signes de façon très rapide et ce avec une très grande performance. Ses problèmes ont presque disparu ! Après plusieurs années d'expérience comme famille d'accueil, nous découvrons notre plus grande joie auprès de plus jeunes enfants. Nous constatons que nos efforts donnent des résultats très rapidement et, de plus, nous contribuons directement au développement de ces enfants en agissant au bon moment. Nous leur donnons la base qui leur facilitera la vie plus tard, nous croyons. C'est donc beaucoup plus encourageant avec des tout-petits de les accompagner dans leur développement.

C. Bélanger – Avec les adolescents, nous sentons que nous arrivons trop tard dans leur parcours. Ils manquent déjà beaucoup de vocabulaire et nous avons peu de temps pour leur enseigner. Ils sont aussi moins avides d'apprendre des adultes, car ils sont déjà tournés vers leur vie sociale, vers

2. « Français signé » : méthode d'apprentissage du français qui consiste à juxtaposer un signe visuel à chaque mot de la langue française orale et ce, dans la structure syntaxique du français.

3. « Oralisme » : mode de communication pour les enfants sourds basé sur la communication orale et la lecture labiale seulement, dans sa forme la plus pure.

leurs amis. Il y a aussi parfois beaucoup d'éducation à corriger ou d'habitudes qui n'ont pas été enseignées par leurs parents entendants. Exemple : au restaurant, ne pas utiliser la voix (parfois criarde), car cela dérange l'entourage, mais apprendre à se faire comprendre par le serveur. Bref, apprendre à vivre socialement en sourd. Nous constatons, que lorsque les enfants sourds peuvent grandir dans une famille qui leur offre une communication constante dans leur propre langue, ils évoluent plus positivement et se comportent en enfants « normaux ». Ils sont vivants, s'intéressent à tout, posent des questions et apprennent très vite. Ils démontrent une ouverture pour tout !

M. V. – *Quelles sont les valeurs que vous trouvez importantes de transmettre aux jeunes sourds ?*

A. Bélanger – Les valeurs importantes pour nous sont d'encourager les enfants à réussir à l'école pour avoir un bon emploi plus tard. Notre propre expérience scolaire dans les anciennes institutions, basées sur des méthodes plus exigeantes encourageant l'effort, fut déterminante dans notre vie. Nous désirons leur présenter notre propre modèle d'adultes sourds qui travaillent avec fierté. Leur donner la conscience de l'avenir est plus facile à transmettre lorsque cela se fait dans le même mode communication entre l'enfant et l'adulte.

M. V. – *Comment résumeriez-vous votre rôle comme famille d'accueil ?*

C. Bélanger – Nous voyons notre rôle à plusieurs plans. Encourager la persévérance dans les apprentissages scolaires pour assurer une réussite sociale de ces futurs adultes sourds ou du moins leur donner le maximum de chances. Effectuer les apprentissages sociaux de la vie de tous les jours, au restaurant, à la maison etc. Enrichir la communication à tout point de vue. En signes, bien sûr, pour favoriser l'acquisition d'une langue et rendre optimal le développement personnel. Donner la communication signée aux enfants sourds, car cela est difficile pour les parents naturels, parce que ce sont des parents entendants la plupart du temps. Mais aussi la langue orale dans un objectif d'autonomie sociale avec le monde des entendants.

M. V. – *Si je comprends bien, vous donnez la langue des signes aux enfants sourds mais en retour, que recevez-vous d'eux ?*

C. Bélanger – Ce que cela nous apporte comme expérience personnelle est de vivre comme une vraie famille ; nous nous sentons très proches des enfants, parce qu'ils sont sourds comme nous. Cela est très valorisant, car les enfants font de très grands progrès rapidement. De plus, ce lien avec les enfants sourds crée une ouverture, un contact avec le milieu scolaire qui nous permet d'apprendre d'autres mots, qui nous enrichit. Cela ajoute à nos échanges après la fin de la journée et cela en « signes ». Car, dans notre milieu

de travail, toute la journée, nous sommes coupés de toute communication avec les entendants. Cela nous redonne presque notre jeunesse et nous en oublions la fatigue de la journée, pour redécouvrir le plaisir d'apprendre. Nous donnons beaucoup mais recevons peut-être davantage !

M. V. – *Quels types de liens établissez-vous avec les familles naturelles ?*

C. Bélanger – Nos relations avec les familles naturelles entendantes sont, jusqu'à maintenant, difficiles, pour nous. Les enfants sourds placés dans une famille d'accueil sourde adoptent spontanément cette famille (surtout les plus petits) comme leur famille. Ils établissent leur identité sourde : « Tu es ma première maman », disent-ils ; « l'autre, c'est la deuxième » ! Ils manifestent aussi leur hâte à revenir chez nous après chaque congé. Ils disent s'ennuyer dans leur vraie famille et sont tristes à l'idée d'y aller. Cela nous met mal à l'aise vis-à-vis les familles naturelles. Nous ne savons pas quoi y faire ! Nous encourageons les enfants à y aller et réexpliquons à chaque fois quels sont nos véritables liens, mais ce n'est pas facile !

M. V. – *Le fait d'être vous-mêmes sourds vous suggère quelles priorités dans votre implication comme famille d'accueil auprès des jeunes sourds ?*

A. Bélanger – Pour nous qui sommes sourds, ce qui est le plus important à faire auprès des enfants sourds dans notre vécu quotidien, c'est surtout de leur donner le langage gestuel québécois (LSQ), notre langue en tant que sourd. C'est la seule façon d'ouvrir grand leur esprit et de favoriser un développement optimal dans tous les aspects de la personne tant au plan des connaissances qu'au plan personnel ou affectif. Nous profitons de toutes les situations de la vie quotidienne pour susciter cet enrichissement. Par exemple, aux repas : « À quoi sert la nourriture et surtout une nourriture équilibrée ? » « Pourquoi faire du sport ? » Nous suivons leurs questions, tout naturellement, mais nous nous assurons toujours de leur transmettre le pourquoi des choses, de leur donner beaucoup d'informations sur la vie. Nous nous servons aussi beaucoup de notre histoire personnelle pour favoriser leur motivation scolaire, car l'école c'est très important pour nous à transmettre.

M. V. – *Pour terminer, de cet engagement comme famille d'accueil, est-ce que vous tirez des enseignements plus larges liés à votre propre histoire et celle de la communauté sourde ?*

A. Bélanger – Cet engagement comme famille d'accueil sourde est d'abord très enrichissant pour nous. Nous tenons à le réaffirmer. C'est un engagement pour la « vie » auprès d'enfants sourds ; il nous apporte beaucoup, parce que c'est un engagement profond ! Pour nous, c'est une façon de transmettre ce que l'on possède, la langue des signes et notre expérience de vie comme

sourd. Pour contribuer à ce que les sourds se débrouillent dans la vie plus tard. Mais, surtout, s'assurer que les signes ne se perdent pas ! Transmettre cette richesse aux enfants sourds, c'est s'assurer la survie de notre langue et de notre culture !

C. Bélanger – Nous nourrissons aussi d'autres espoirs. Celui par exemple que plus d'enfants sourds aient accès à l'université. Celui aussi de demeurer des ressources pour ces enfants devenus jeunes adultes, si jamais ils rencontrent des difficultés et se retrouvent isolés ! Mais malgré tout l'effort que nous fournissons et les résultats tout de même assez positifs chez les tout-jeunes enfants, nous nous disons tout de même, que ce n'est pas comparable à notre propre vécu dans un milieu de sourds, dans l'institution.

A. Bélanger – Oui, c'est vrai, rien ne peut se comparer à la riche communication dans des groupes de pairs sourds tout au long de la journée et l'éducation plus rigoureuse dans des activités structurées et stimulantes autres que la télévision et le Nintendo ! De plus, l'apprentissage à l'autonomie comme sourd était aussi une dimension très importante dans l'éducation reçue. À mon avis, on devrait repenser à ces expériences passées et en tirer les enseignements sur l'impact plus global dans le développement des adultes sourds de demain ! Mais ce que nous retenons de notre expérience, c'est qu'il est du moins essentiel de mettre les jeunes enfants sourds le plus tôt possible en contact avec la langue des signes, de ne pas attendre qu'ils rencontrent des problèmes à l'école, dans leur famille, pour les orienter dans un milieu de sourds !